

## **Politique de diversité, d'équité et d'inclusion**

**DÉCLARATION DE POLITIQUE:** Ballon sur glace Canada s'engage à encourager l'équité dans son administration, ses politiques, ses programmes et ses activités.

### **Objectif**

1. Les décisions rendues par le panel de discipline de l'événement après la conclusion de l'événement ne seront pas exécutoires.
2. Le but de cette politique est de garantir que Ballon sur glace Canada offre aux groupes sous-représentés une gamme complète et équitable d'opportunités de participer et de diriger.

### **Généralités**

3. Ballon sur glace Canada :
  - a) a) fournira cette politique à tous les participants organisationnels et dispensera une formation sur l'importance de la diversité, de l'équité et de l'inclusion et sur ce que cela implique en termes de pratiques, de politiques, de procédures et de normes de comportement ;
  - b) fournira des formulaires d'inscription et d'autres documents permettant:
    - i. aux participants organisationnels d'indiquer leur identité de genre et leur expression de genre, plutôt que leur sexe ou leur genre ;
    - ii. aux participants organisationnels de s'abstenir d'indiquer une identité de genre sans conséquence pour l'individu ;
    - iii. aux participants organisationnels d'indiquer leurs pronoms ; et
    - iv. aux participants organisationnels d'indiquer leur prénom préféré.
  - c) maintiendra des documents organisationnels et le site web de Ballon sur glace Canada de manière à promouvoir un langage et des images inclusifs;
  - d) se référera aux participants organisationnels par leur prénom préféré et leurs pronoms ;

- e) travaillera avec les groupes sous-représentés sur la mise en œuvre, le suivi et/ou la modification de cette politique ;
- f) lorsque Ballon sur glace Canada a le pouvoir de déterminer l'utilisation par les participants organisationnels de toilettes, de vestiaires et d'autres installations, Ballon sur glace Canada autorisera les individus à utiliser les installations correspondant à leur identité de genre ;
- g) assurera des uniformes et des codes vestimentaires respectant l'identité de genre et l'expression de genre d'un participant organisationnel ;
- h) soutiendra l'inclusion, l'équité et l'accès pour les groupes sous-représentés ; et
- i) exercera une influence auprès des organismes externes pour encourager l'équité.

### **Programmation**

- 4. Ballon sur glace Canada s'engage à créer et à soutenir des programmes qui abordent les questions de diversité, d'équité et d'inclusion dans le sport. Par exemple, Ballon sur glace Canada :
  - a) veillera à ce que la réalisation d'opportunités équitables soit une considération clé lors du développement, de la mise à jour ou de la prestation des programmes et politiques de Ballon sur glace Canada ;
  - b) veillera à ce que les participants organisationnels des groupes sous-représentés n'aient aucune barrière à la participation aux programmes, à la formation et aux opportunités d'entraînement de Ballon sur glace Canada ;
  - c) créera et soutiendra de nouveaux programmes spécifiquement axés sur la diversité, l'équité et l'inclusion ;
  - d) suivra et évaluera le succès de ses programmes de diversité, d'équité et d'inclusion ;
  - e) financera les programmes et services de manière équitable ;

- f) encouragera les groupes sous-représentés à agir comme modèles pour les jeunes participants organisationnels ;
- g) créera des opportunités spéciales pour faire progresser le nombre et les niveaux de femmes dans l'entraînement ; et
- h) lors de la planification de sessions éducatives, envisagera un équilibre de présentateurs de tous les genres.

### **Personnel, conseil d'administration, comité**

#### 5. Ballon sur glace Canada :

- a) s'efforcera d'atteindre un équilibre entre les genres dans la nomination de tous les comités, groupes de travail et autres instances décisionnelles ou influentes, et dans la recherche de nominations et de nominations au Conseil ;
- b) inclura l'équité entre les sexes comme valeur déclarée acceptée et promue dans les comités de nomination et de sélection ;
- c) veillera à ce que des opportunités égales existent pour que tout le personnel bénéficie de développement professionnel pour progresser vers des niveaux supérieurs de prise de décision ;
- d) élaborera, mettra à jour et dispensera toutes les politiques, programmes et services en veillant à ce que les préoccupations et les besoins des groupes sous-représentés soient identifiés, promus et soutenus ; et
- e) traitera tout acte de comportement discriminatoire conformément au *code* de Ballon sur glace Canada.

### **Relations avec les médias**

#### 6. Ballon sur glace Canada :

- a) s'efforcera de veiller à ce que les groupes sous-représentés soient représentés de manière équitable dans les supports promotionnels et les publications officielles, et que le langage neutre en termes de genre soit utilisé dans toutes les communications ;

- b) produira tous les documents écrits et visuels de manière inclusive en termes de genre ;
- c) élaborera un plan de communication visant à donner une visibilité médiatique aux groupes sous-représentés ; et
- d) utilisera un langage approprié en termes de genre ou neutre en termes de genre et des visuels positifs et actifs dans toutes les publications, graphiques, vidéos, affiches et sur les sites web.

### **Gestion des ressources humaines**

- 7. Dans le cadre de son engagement en faveur de l'utilisation de pratiques de gestion des ressources humaines équitables, Ballon sur glace Canada :
  - a) adoptera, lorsque possible, des pratiques de travail telles que les horaires flexibles, le partage d'emplois et les bureaux à domicile ;
  - b) fournira un environnement de travail physiquement accessible ;
  - c) assurera un environnement sans tabac ;
  - d) utilisera des techniques d'entrevue non discriminatoires ;
  - e) fournira des opportunités à tout le personnel de progresser vers des niveaux de prise de décision supérieurs et de recevoir une rémunération équitable ;
  - f) déclarera publiquement que Ballon sur glace Canada est un employeur offrant des chances égales et respectera et mettra en œuvre le principe de l'équité salariale par rapport aux employés salariés et contractuels ; et
  - g) lorsque cela est approprié, mettra à disposition un accès au counselling d'aide aux employés.

### **Engagement continu en faveur de l'inclusion, de la diversité et de l'équité**

- 8. Ballon sur glace Canada résout de continuer à incorporer les questions d'inclusion, de diversité et d'équité dans ses stratégies, ses plans, ses actions et ses opérations ; y compris les programmes techniques, la gestion des affaires, le parrainage, le marketing, les médias et les communications.

## **Évaluation**

9. Ballon sur glace Canada surveillera et évaluera continuellement ses progrès en matière d'inclusion, d'équité et de diversité.